

Tarif 2025

(TVA comprise)

DROIT D'ADMISSION	
Pour une affiliation normale (junior exempté)	120,00 €
COTISATION ANNUELLE	
Normale : avec assurance en dégâts corporels (*)	105,00 €
Cohabitant (autre membre de la famille vivant sous le même toit) : avec assurance en dégâts corporels (*)	35,00 €
Junior : avec une assurance en dégâts corporels (*)	35,00 €
Réduite : pour une affiliation après le ^{er} septembre (à condition de l'ajoute à la cotisation de l'année suivante.	35,00 €
Licence sportive pour le membre qui pratique la compétition	Gratuit
<i>(*) Uniquement dans le cadre des activités du SNEF Yachting</i>	
DROITS DE PARKING ANNUEL	
Catégorie A : uniquement les dériveurs légers et barques à rames,	50,00 €
Catégorie B : tous les autres bateaux sans limite inférieure de longueur,	125,00 €
Catégorie C : emplacement réservé et délimité pour 1 bateau et/ou remorque,	210,00 €
Au cas où cet emplacement compterait plusieurs bateaux/remorques ou autres, par objet supplémentaire,	105,00 €
<i>Une vignette numérotée disponible chez le Commissaire Parking devra obligatoirement être collée sur le matériel.</i>	
UTILISATION DES INSTALLATIONS PORTUAIRES	
Utilisation des infrastructures du SNEF Yachting	15,00 €
Frais d'amarrage pour un bateau en transit, par nuitée : moins de 9 m	12,00 €
de 9 m à moins de 15 m,	15,00 €
de 15 m à 20 m (longueur maximale admissible)	18,00 €
<i>Remarques : A partir de 7 nuits consécutives : 30% du tarif. Des réductions peuvent être accordées sous certaines conditions (FFYB, réciprocité, ...)</i>	
PORT DE PLAISANCE	
Amarrage - Année	84,00 €
Amarrage - Saison hiver (du 16/10 au 15/04)	54,00 €
Amarrage - Mois (30 jours consécutifs)	18,00 €
<i>Remarques : Les prix sont indiqués en€/mètre de longueur hors-tout, arrondie au mètre supérieur. Les longueurs et les prix indiqués ne sont pas fractionnables. Les membres du SNEF Yachting en ordre de cotisation peuvent bénéficier d'une remise de 50%.</i>	
Utilisation de la pompe à eaux noires : pour les utilisateurs du port pour les extérieurs	Gratuit 6,00 €
Amarrage précaire (voir direction du port) : par jour	18,00 €
NUITÉES AUX PONTONS POUR LES MEMBRES DU SNEF Yachting	
En basse saison, par nuitée	3,00 €
En haute saison : bateau occupé, par nuitée,	3,00 €
bateau inoccupé, huit nuits maximum, par nuitée,	5,00 €
semaines suivantes, à partir de la neuvième nuit incluse, par nuitée,	15,00 €
EMBLEMES	
Guidon du club	12,00 €
Badge brodé	12,00 €
PUBLICITE DANS LE JOURNAL du SNEF Yachting	
Pour les 4 parutions annuelles	
La page couleur	242,00 €
La demi-page	157,30 €
Le quart de page	84,70 €